

COMMUNE DE LACOURT

Procès-verbal de séance du conseil municipal en date du 20 Mars 2026

L'an deux mille vingt six et le 20 mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Lacourt régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur PETITALOT Richard, Maire.

Etaient présents : MM. BERNE André - DURAN Jean Marc – COMMENGE Louis - VAYSSIERE Guillaume – ROUGER René – PETITALOT Richard Mme BOURDIN Auriane - PRATVIEL Christelle – FOURNIE Marie-Ange – SUZON Audrey – VAYSSIERE Anne-Marie

Absents Excusés :

Secrétaire de séance : DURAN Jean Marc

Quorum : 11

M. le Maire a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

Election du Maire

M. PETITALOT Richard, Maire sortant laisse la présidence à monsieur PETITALOT Richard, doyen de l'assemblée afin de procéder à l'élection du Maire.

Monsieur PETITALOT Richard a été nommé Maire au 1^{er} tour du scrutin avec 10 voix pour et 1 blanc.

Elu à la majorité

Fixation du nombre d'adjoints

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un poste d'adjoint.

Voté à l'unanimité

Election des Adjoints au Maire

Monsieur DURAN Jean-Marc a été nommé 1er adjoint au Maire au 1^{er} tour du scrutin avec 9 voix pour et 2 blancs.

Elu à la majorité

Lecture de la charte de l' élu

Lecture faite de la charte de l' élu par monsieur le maire et distribution de celle-ci à chaque élu.

Tableau du Conseil Municipal

Ce dernier a été complété de manière suivante :

- Le Maire
- Le premier adjoint
- Puis les conseillers municipaux ont été classés du plus âgé au plus jeune.

Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire

Monsieur le Maire expose que le Code Général des Collectivités Territoriales permet au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences. Après lecture des articles du CGCT, l'assemblée l'approuve à l'unanimité.

Arrêté de délégation au premier adjoint

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il va procéder à la délégation de signature au premier adjoint en cas d'absence ou d'empêchement du Maire.

Arrêté de délégation à la secrétaire générale de mairie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il va procéder à la délégation en cas d'absence ou d'empêchement du Maire et de l'Adjoint de délivrer des expéditions du registre des délibérations, des arrêtés municipaux, la légalisation de signature, de signer tous les documents ou plis recommandés qui lui seront remis par les agents des services postaux.

Monsieur le Maire donne également délégation à la secrétaire générale de mairie sous notre surveillance et notre responsabilités dans les fonctions d'Officier de l'Etat Civil.

Fixation des indemnités des élus

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'indemnité des élus est fixée d'office au montant maximal lors de l'élection, à savoir :

- 28.10% de l'IB 1027 soit 1 155.06 € brut pour le Maire
- 10.89% de l'IB 1027 soit 447.64 € brut pour l'Adjoint

Voté à l'unanimité

Délégués au PNR

Titulaire : PETITALOT Richard
Suppléant : COMMENGE Louis

Délégués SDE09

Titulaire : COMMENGE Louis
Suppléant : DURAN Jean-Marc

Délégués Communes Forestières

Titulaire : BERNE André
Suppléant : ROUGER René

Délégués AGEDI

Titulaire : PETITALOT Richard
Suppléant : DURAN Jean-Marc

↳ Délégués Conseil Communautaire – Communauté de Communes Couserans Pyrénées (CCCP)

Titulaire : PETITALOT Richard
Suppléant : DURAN Jean-Marc

↳ Référent défense

Titulaire : VAYSSIERE Guillaume

↳ Commissions internes

Commissions d'Appel d'Offres (CAO) :

Président : PETITALOT Richard

Titulaires : ROUGER René
COMMENGE Louis
DURAN Jean-Marc

Suppléants : FOURNIE Marie-Ange
BOURDIN Auriane
SUZON Audrey
PRATVIEL Christelle

Commission municipale : Urbanisme, travaux, voirie.

Membres : Monsieur COMMENGE Louis
Monsieur VAYSSIERE Guillaume
Monsieur ROUGER René
Madame PRATVIEL Christelle

Commission municipale : Impôts et finances locales

Monsieur DURAN Jean Marc est élu Vice-Président

Membres : Madame FOURNIE Marie-Ange
Madame VAYSSIERE Anne-Marie

Commission municipale : Agriculture, Forêt et défense incendie

Monsieur BERNE André est élu Vice-Président

Membres : Monsieur ROUGER René
Monsieur VAYSSIERE Guillaume

Commission municipale : communication, associations et informatique

Membres : Madame FOURNIE Marie-Ange
Madame BOURDIN Auriane
Madame VAYSSIERE Anne-Marie
Madame SUZON Audrey

Commission municipale : Gestion du personnel

Madame VAYSSIERE Anne-Marie

Monsieur DURAN Jean-Marc

↳ Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement

Suite au passage à la nomenclature M57, la commune est appelée à définir la politique de fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire a procéder à des mouvements de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de la section concernée.

Approuvé à l'unanimité.

↳ Commissaires a la CCID

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Monsieur le Maire propose une liste de 24 personnes qui seront nommé pour la durée du mandat, La DGFIP retiendra 6 titulaires et 6 suppléants.

↳ Récolement des archives

Le Maire sortant transmet la situation des archives de la commune au nouveau Maire.

↳ Approbation du précédent compte rendu

Abstention 5, Pour 6

Approuvé à la majorité

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close le 20 mars 2026 à 22 h

Vu, pour être affiché le 24 mars 2026.

Le Maire,

Richard PETITALOT